

illorum deambularent, viderunt eum ex aquæ profundo surgere, et ad littus nataando venire conantem. Quod cum vidissent, intrantes in naviculam perrexerunt ei obviam, et eum foras eduxerunt. Ille vero cursu concito pervenit ad ecclesiam vociferando dicens : « Convenite huc ad me qui Dominum timetis, et Matrem misericordiae veneramini. » Currens itaque pervenit coram imagine Genitricis Dei, et cadens in faciem suam cum multis lacrymis et gemitu valido se peccasse, se reum esse... Aderat turba mirantium, tam monachorum quam laicorum, et quid hæc sibi vellent penitus nescientium. Post longa autem suspiria tandem monachus ab oratione

surgens, impetrato silentio, omnia manifestat sicut supra exposuimus, et quomodo per misericordiae Matrem e diaboli faucibus abstractus et salutem suam restitutus. Videres populum pie collacrymari et compatiendo pectora tundere, cordibusque ac vocibus gloriosam collaudare. Ecce quæ de B. Maria audivimus, prout potuimus litteris mandavimus : veniant itaque ad eam pœnitentes cum interno gemitu rea pectora tundentes, sine dubio, si vere pœniteant, meritis hujus sanctissimæ Virginis recuperaturi gratiam benignissimi Filii et Domini nostri Jesu Christi qui vivit, etc.

ANNO DOMINI MCXLI

# GILO TUSCULANUS EPISCOPUS

## NOTITIA

(*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 81.)

Gilon, surnommé *de Paris*, à cause du long séjour qu'il fit en cette ville, naquit à Touci dans le comté d'Auxerre. Moreri, qui le confond avec Gilles de Paris, plus récent que lui d'un siècle, avance, par suite de cette méprise, qu'il enseigna les belles-lettres dans la capitale. Il est mieux fondé à dire que Gilon entra dans le clergé de Paris, quoiqu'il ajoute sans preuve qu'il y reçut le diaconat. Ce qui est certain, c'est qu'après y avoir brillé par ses talents, il en sortit l'an 1119 pour se retirer à Cluni. S'il fuyait l'éclat en se confinant dans ce monastère, il ne rencontra pas ce qu'il y cherchait. Le pape Calixte II, dans un voyage qu'il fit à Cluni, eut occasion de le connaître, l'emmena peu après à Rome, et le créa en même temps cardinal et évêque de Tusculum (1). Honoré II, successeur de Calixte, hérita de son estime pour Gilon, et lui en donna diverses preuves. L'an 1127 il le revêtit du titre de légat, en l'envoyant à la terre sainte pour pacifier les troubles qui s'y étaient élevés parmi le clergé. Nous avons les lettres de ce pape à Bernard, patriarche d'Antioche (2), le principal auteur de la division, lettres par lesquelles il lui enjoint de rendre au légat Gilon l'honneur et l'obéissance dus à son caractère. Cette légation ayant eu tout le succès qu'on s'en était promis, Gilon à son retour se vit chargé du même ministère pour la Pologne. Quoiqu'on ne sache ni l'objet, ni le détail de ses opérations en ce royaume, il est à présumer qu'il y soutint la haute idée qu'il avait donnée jusqu'alors de sa prudence et de sa capacité.

La mort d'Honoré fut le terme des services que notre prélat rendit au saint-siège. Loin de lui être utile depuis, il en devint le fléau par le parti qu'il prit dans le schisme d'Innocent et d'Anaclet, concurrents pour la papauté. Gilon tint pour le dernier et le moins légitime avec une opiniâtreté qui survécut même à la mort de cet antipape. On le voit en 1134 exercer au nom de celui-ci les fonctions de légat en Aquitaine, de concert avec le fameux Gérard, évêque d'Angoulême (3). En vain Pierre le Vénérable essayait-il de le ramener au parti d'Innocent, par deux lettres très-pressantes, dont la première fut écrite du vivant d'Anaclet, et la seconde lorsqu'il n'était plus : il ne parut pas qu'elles aient fait aucune impression sur son esprit. S'il est vrai toutefois qu'il vécut jusqu'en 1142, comme le pense un habile critique (4), on aura peine à se persuader qu'il ne soit pas venu à résipiscence, d'autant plus qu'alors il ne subsistait plus aucune étincelle de schisme. Dom Mabillon n'hésite pas même à l'assurer (5), et rapporte à saint Bernard, d'après Ughelli (6), l'honneur de cette conversion. Mais ni l'un ni l'autre écrivain ne donnent aucune preuve positive de ce fait.

Le public possède, mais non dans leur intégrité, deux écrits de Gilon, dont l'un est un poème historique de la première croisade, en six livres, l'autre une Vie de S. Hugues, abbé de Cluni. La première de ces productions, tirée de l'obscurité par les soins d'André Duchesne, se trouve à la fin du IV<sup>e</sup> tome de son *Recueil des historiens de France*. Elle y forme les quatre derniers livres d'une Histoire totale de cette expédition, comprise en sept, dont les trois premiers appartiennent à un nommé Foulque. Le travail de celui-ci n'étant représenté dans cette édition que sur un manuscrit plein de lacunes, Dom Martène a jugé à propos de le faire reparaitre dans le troisième tome de ses *Anecdotes*, d'après un exemplaire beaucoup mieux conditionné de l'abbaye Saint-Germain des Prés. Cette seconde édition n'est pas néanmoins tellement complète, qu'elle ne laisse encore plusieurs vides à remplir. Dom Martène reconnaît lui-même

(1) Duches. *Hist. des card. fr.* t. I, p. 98.

(2) Will. Tyr. *Hist.* l. LXXIII, c. 23.

(3) Helinand. p. 187; *Bibl. PP. Cist.* t. VII.

(4) Mab. *Ann.* t. VI, l. LXXVII, n° 137.

(5) *Ibid.* n° 4.

(6) *Ital. sacra*, t. I, p. 264.

qu'il aurait pu la rendre plus parfaite, s'il eût eu pour lors connaissance d'un autre manuscrit qu'il a vu depuis à l'abbaye de Marchiennes. Cet exemplaire a pour titre : *Historia Gilonis cardinalis episcopi de via Hierosolymitana* ; et à la fin on lit : *Explicit libellus Gilonis Parisiensis clerici, postea Cluniacensis monachi, inde cardinalis, episcopi de via Hierosolymitana, quando, expulsis et occisis paganis, devictæ sunt Nicæa, Antiochia et Hierusalem a Christianis*. On voit là tous les états par où passa Gilon, et en deux mots tout le précis de l'ouvrage. Les mêmes paroles se voient à la fin de ce poème dans un manuscrit de la Bibliothèque du roi, pour le moins aussi ancien (il est du XIII<sup>e</sup> siècle), et encore plus ample que celui de Marchiennes, car il renferme un prologue de Gilon en vers élégiaques, qui ne se rencontre ni dans celui-là, ni dans les autres. En voici les premiers distiques, d'après lesquels on verra que ce poème n'était pas le coup d'essai de notre auteur.

*Ilactenus intentus levibus puerilia dixi,  
Materia puero conveniente levi.  
Nec Turno dedimus carmen, nec carmen Achilli ;  
Sed juvenis juveni carmina plura dedi.  
Materiamque gravem penitus mens nostra refugit ;  
At levibus nugis dedita tota fuit.  
Ætas mollis erat, tenerisque lusibus apta,  
Quæque gravant mentem, ferre nequibat ea.  
Ausus eram, meminî, de bellis scribere ; sed ne  
Materia premeret, Musa reliquit opus.*

A cet extrait du prologue nous joindrons le début de l'ouvrage, ce qui suffira pour mettre le lecteur en état d'apprécier la versification de Gilon.

*Est ope divina Turcorum facta ruina.  
Hoc pro laude Dei, licet impar materiei,  
Carmine perstringo fucili, nec ludicra fingo.  
Christe, meæ menti tua bella referre volenti  
Adsis, laus cujus series est carminis hujus,  
Ut bene proveniant, et te duce carmina fiant.*

En terminant ce poème historique, il déclare son nom, sa patrie et sa demeure par ces deux vers :

*Hæc ego composui, Gilo nomine, Parisiensis  
Incola, Tuciaci non inficiendus alumnus :*

Il n'était donc pas encore moine de Cluni quand il mit la main à cet ouvrage, mais habitant de Paris. Cependant Baudouin, second roi de Jérusalem, qui mourut en 1118, n'existait déjà plus, puisqu'il en parle comme d'un prince dont le gouvernement était expiré ; ce qui prouve avec quel fondement nous avons retardé la profession religieuse de Gilon jusqu'à l'an 1119.

Notre auteur avait passé de l'état monastique à l'épiscopat lorsqu'il entreprit d'écrire la vie de saint Hugues ; ouvrage dont les Bollandistes se sont contentés de donner des extraits (7), ainsi que de celui d'Ezelon sur le même sujet. C'est lui-même qui déclare ce changement d'état dans son épître dédicatoire à Ponce, successeur de saint Hugues, insérée par dom Martène dans le premier tome de ses *Anecdotes*. Car on ne peut donner un autre sens aux regrets qu'il y manifeste d'être rentré dans le monde après l'avoir quitté, d'avoir perdu à Roine ce qu'il avait amassé à Cluni. Cette épître est bien écrite et pleure de grands sentiments.

On doit, sur le témoignage de Guillaume de Tyr (8), présumer aussi favorablement des lettres qu'il écrivit au clergé d'Antioche pendant sa légation en Palestine. Le temps nous les a enviées (9), et nous ne les connaissons que par les éloges que cet historien en fait. Elles avaient pour objet d'engager ce clergé et son patriarcat à restituer à l'archevêque de Tyr plusieurs églises que ce prélat revendiquait. Ces lettres eurent leur effet ; c'est la meilleure preuve de l'éloquence du légat.

(7) Boll. t. III Apr. 29, p. 655.

(9) Vide infra.

(8) Guill. Tyr. *hist.* l. LXXIII, c. 23, p. 847.

## EPISTOLA GILONIS

### TUSCULANENSIS EPISCOPI

De vita B. Hugonis Cluniacensis abbatis ab ipso conscripta. — Plangit se a claustris avulsus.

{Circa annum 1110.)

{MARTÈNE, *Anecd.* tom. I, pag. 521, ex ms. Igniacensis monasterii.

Dilectissimo Patri, cum jucunditate animi semper A libulo dignior quam vocabulo, filios cum ipso et per recolendo, domino PONTIO abbati, frater (10) GILLO la- ipsum melius paradisi dulcedine satiari.

(10) Præter Gilonem cardinalem et Hildebertum Turonensem archiepiscopum, cujus lucubratio non semel est edita, vitam sancti Hugonis scripsere Hugo Cluniacensis monachus et Raynaldus abbas

Vezevaciensis, quorum opus manuscriptum asservatur in manuscripto codice Clari-Marisci (Vide *Pærol.* t. CLIX).